

**Internet : Plus que la dématérialisation : l'hybridation du document**

**Internet**

Posté par : JulieM

Publié le : 6/7/2012 11:30:00

**La dématérialisation a introduit une nouvelle problématique :** celle de l'intégrité des documents papiers issus de documents numériques. Pourtant, numérique et papier vont cohabiter encore longtemps. La lutte contre la fraude documentaire représente un véritable enjeu économique.

**Le mode hybride est né.** Au cœur du marché de l'édition et de la dématérialisation, DATA SYSCOM travaille sur les nouveaux modes de sécurisation des documents. Fort d'un récent brevet, il lance en production sa solution « ScopSecur », un module qui consiste à apposer un code 2D renfermant l'ADN numérique du document.

Pendant des siècles, le papier a constitué la preuve n° 1 en termes de fiabilité. A l'heure de la dématérialisation, les informaticiens se sont évertués à trouver les solutions de sécurisation pour garantir la valeur de la transcription numérique de ces documents papiers. Aujourd'hui, quand il est correctement pratiqué (coffre-fort électronique, certificats, etc.) le niveau de sécurité du document numérique est proche de l'inviolabilité.



En revanche, les progrès et la vulgarisation des outils (logiciels de traitement d'image, etc.), qui font par ailleurs avancer le numérique, rendent les documents papiers totalement falsifiables. Comment être assuré de la conformité d'une facture imprimée, d'un bulletin de salaire photocopié, etc. ?

La fraude aux documents sur les factures, Kbis, RIB, bulletins de paie, peut se chiffrer en centaines de millions d'euros rien que pour le secteur bancaire (dossier de crédit, leasing,...)\*. Selon des experts réunis en colloque à Marseille en fin d'année dernière, entre 4 et 6% des papiers d'identité seraient faux à cause de preuves de domiciliation falsifiées.

## **L'heure est à l'hybridation du document**

Si la démocratisation des documents est irréversible et concerne chacun d'entre nous, le tout numérique n'existe pas encore. Les deux mondes sont amenés à cohabiter encore longtemps.

C'est pourquoi, le document doit devenir « hybride », c'est à dire que sa valeur juridique doit être préservée quelque soit son support (numérique ou papier). Peu importe alors qu'il subisse une transformation dans un sens et/ou dans l'autre, ses informations principales doivent rester intactes et fiables.

Pour ce faire, il s'agit de transférer l'ADN numérique sur le document papier, de façon à renforcer mutuellement la confiance dans les deux modes, qu'il soit numérique sécurisé ou non sécurisé, ou bien papier.

« *C'est l'impertinence de l'évolution technologique : l'avenir du document numérique passe par la preuve sur le papier !* » explique **Ghislain Chaumont**, Dirigeant de [Data Syscom](#).

**Editeur et distributeur des solutions d'identité** depuis plus de 30 ans, DATA SYSCOM qui accompagne les plus grandes entreprises françaises vers la démocratisation des documents, est convaincu que la confiance dans le document numérique passera par la confiance dans le document papier, et réciproquement ...

Aussi, DATA SYSCOM s'implique fortement sur cette problématique en participant notamment au groupe de travail dédié au mode hybride au sein de la FNTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance). En outre, il lance aujourd'hui l'insertion des codes 2D dans ses solutions logicielles d'identité numérique, sous la forme d'un module dénommé « ScopSecur ».

Ce nouveau mode de sécurisation des documents est le fruit de six mois de développement et de mise en place. Il fait suite à l'appel à projet « 2D-DOC » lancé par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Le challenge consistait en effet à transcrire les informations critiques personnalisées de chaque document sans en ralentir sa production dans un code 2D apposé lors de son impression.

En bout de chaîne, il suffit à l'utilisateur de scanner le code avec une douchette ou une application de type « flash », pour comparer les informations écrites sur le papier et celles inscrites dans le code. Si des différences apparaissent, le document a été falsifié.

Ces travaux de recherche ont d'ailleurs permis à DATA SYSCOM de déposer un nouveau brevet. Appliqué à ses solutions logicielles déjà en production, ce nouveau module représente une valeur ajoutée supplémentaire à l'offre de DATA SYSCOM.